

1936 Le Plan CFTC

Publication le 15 mai 1936 du "Plan CFTC" qui propose un salaire minimum, les allocations familiales, la réduction de la durée du travail, des logements sociaux, les conventions collectives, etc.

1940 De l'interdiction à la résistance

Le syndicalisme confédéré est interdit par le régime de Vichy : CFTC et CGT sont dissous.
De nombreux syndicalistes chrétiens vont entrer dans les réseaux de résistance.

En 1944, est créée la Confédération Générale des Cadres (CGC)

En 1946 la CFTC lance les débats sur la laïcité
La CFTC sort transformée de cette guerre : elle a mené des actions communes avec la CGT, et acceptera, lors du congrès de 1949, l'unité d'action.

1948 Nouvelle scission à la CGT : création de FO

1960 Une partie de la CFTC n'assumant pas le C (chrétien) de la CFTC Ceux-ci n'étant pas attachés aux valeurs et à l'histoire de la CFTC. Ils quitteront la CFTC et son histoire pour les lettres CFDT

1965 Programme de Vincennes : La CFTC s'affirme contre le rattachement des syndicats aux partis politiques
En 1968, la CFDT se donne pour objectif une idéologie socialiste démocratique
En mai 1968, la CFTC participe activement aux accords de Grenelle et obtient la création de la section syndicale dans l'entreprise

La CFTC fait voter l'obligation d'appartenir à un régime de retraite complémentaire avec validation des acquis antérieurs.

En 1980, la CFTC fait voter une loi qui permet aux chômeurs d'être considérés comme travailleurs (maintien du droit à la retraite)

1988 : création de SUD-PTT, par des exclus de la CFDT.

En 1988, la CFTC soutient la création du revenu minimum d'insertion qui ouvre de nouveaux droits aux prestations sociales.

1995, la CFTC obtient l'assurance universelle permettant à tous l'accès aux soins (assurance maladie).

Durant les années 1990/2000, les rapprochements politiques de certains syndicats déçoivent les salariés et font de la France la dernière au niveau européen en nombre d'adhérents

Les salariés perdent confiance envers les syndicats

Objectif pour la CFTC
Convaincre les salariés

Un besoin évident d'être soutenu par les salariés

Pour être forts et peser lourd dans les décisions gouvernementales et patronales

La CFTC fait voter l'obligation d'appartenir à un régime de retraite complémentaire avec validation des acquis antérieurs.

En 1983, aux élections de la Sécurité Sociale, les candidats de la CFTC recueillent 1 765 000 voix.

1984 La CFTC prend une part active au succès des manifestations en faveur de « l'école libre. »

1988 : création de SUD-PTT, par des exclus de la CFDT Une partie des adhérents CFDT-PTT de la région parisienne sont exclus pour avoir désobéi à l'appel de la reprise du travail lors de la lutte des "camions jaunes" à La Poste, à l'automne 1988. La majorité des militants CFDT-PTT de la région parisienne qui ont été alors sanctionnés décident de créer une nouvelle fédération aux PTT : SUD (Solidaires, Unitaires et Démocratiques).

1995 Lors des conflits sociaux, la CFTC obtient la médiation et la reprise du dialogue.
Conformément à une proposition de la CFTC, est créé l'assurance universelle permettant à tous l'accès aux soins (assurance maladie).

Fort de sa communication dans les nombreux conflits sociaux, ouverte aux actions musclées et très voyantes de la CGT, la presse se focalise sur ce syndicat et ne semble plus vouloir l'égalité d'expression et ne laisse que peu paraître la CFTC dans les médias.

2002 : élections prud'homales : la CGT en tête.

Par ses actions respectueuses du calme social, la CFTC est boudée par la presse et les médias

**La CFTC prend la courageuse décision de poursuivre dans sa démarche syndicale au risque de perdre toute apparition dans la presse mais en conservant ses valeurs.
La CFTC est certaine que dans cette décennie, les salariés de France ouvriront bientôt la voie aux vraies valeurs syndicales.**

La CFTC prend la décision de garder le CAP et de continuer à défendre :

La négociation avant l'opposition

L'accroissement du pouvoir d'achat

La préservation de nos entreprises pour éviter toutes délocalisations

La sauvegarde de nos emplois en France

La vie sociale et financière des seniors pendant et après leur activité salariale

Le respect des conditions de travail

La vie de famille, son bien être, sa santé, ses loisirs

La CFTC le syndicat qui ne revendique aucune appartenance religieuse et politique

La CFTC le syndicat fidèle à ces valeurs depuis 1887, n'a cessé de se moderniser

La CFTC se veut de redonner la confiance des syndicats aux salariés de France



La CFTC va de l'avant, rejoignez la CFTC



POUR VOUS SEULEMENT
**TOUJOURS
PROPOSER**

conditions de travail / employabilité des seniors

pouvoir d'achat / embauches / aménagements d'horaires

Site de Sochaux
Ensemble avec la CFTC



participation aux bénéfices / évolution de carrière / formation

Assurons l'avenir de nos enfants

Protégeons nos emplois

Prévenons notre santé

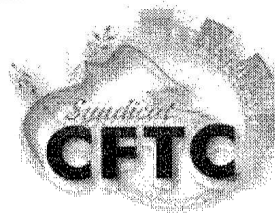


**Défendre les salaires.
c'est négocier avant de s'opposer**

Votez CFTC

En Décembre

CFTC 123 ans d'histoire syndicale



Histoire du syndicalisme

**Nos valeurs ont fait notre histoire
Notre histoire a fait nos valeurs
Nos valeurs feront votre avenir**

1887 Création des premiers syndicats chrétiens à Paris et à Lyon

La situation des travailleurs au XIXème siècle est catastrophique. En 1828, Villeneuve-Bargemon, préfet du Nord, propose des mesures comme l'association des travailleurs, la constitution de caisses de secours et de retraites ou encore l'inspection du travail. Des prêtres et des laïcs chrétiens : Lacordaire, Montalembert ou Albert de Mun, font voter des lois améliorant la condition des travailleurs. Jusqu'en 1864 cependant, toute action commune en vue d'améliorer le sort des travailleurs est interdite en vertu de la loi Le Chapelier (datant de 1791) et du code Napoléon. Il faut attendre 1884 (Loi Waldeck-Rousseau) pour que des syndicats se créent. Le syndicalisme chrétien naît en 1887 et la CGT en 1895.

1895 naissance de la CGT

Face aux syndicats dominés par l'idéologie anarchiste de la lutte des classes, les militants chrétiens cherchent à faire passer leurs idées en toute indépendance. Ils fondent le SECI, Syndicat des employés du commerce et interprofessionnels.

En opposition aux idéologies communistes de la CGT, des syndicats chrétiens se regroupent, en 1919, en Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC).

Après la création du Parti Communiste français en 1920, les communistes se retrouvent minoritaires à la CGT. Ils créent la CGTU en 1922. En 1920 La CFTC regroupe 321 syndicats. La CFTC élargie son recrutement à :

**Tous les Travailleurs, Chrétiens ou Non,
mais adhérents aux valeurs de la CFTC.**

La CFTC poursuit l'œuvre des premiers syndicats, en développant les bureaux de placement, les services juridiques, les caisses d'entraide et les services sociaux.

